

# CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le titulaire de ce CAP peut travailler au sein d'une entreprise de menuiserie, d'agencement ou de production de mobilier.

En atelier, il fabrique principalement, à l'unité ou en série, des fenêtres, des volets, des portes, des placards et autres meubles en bois ou en matériaux dérivés, pouvant inclure des composants en verre ou en matériaux de synthèse. Il assure le suivi de la fabrication, le contrôle qualité des produits et la maintenance des machines et outils.

Sur le chantier, le travail se limite à la pose du mobilier. Le menuisier doit cependant organiser et sécuriser son intervention, puis trier et faire évacuer les déchets.

## DÉBOUCHÉS :

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).

## EXEMPLE (S) DE MÉTIERS :

- agenceur/euse de cuisines et salles de bains
- machiniste constructeur ou plateau
- menuisier/ère

## RECRUTEMENT

Classe de troisième du collège

## DURÉE DE LA FORMATION

Elle se déroule sur deux années au lycée avec des périodes d'alternance en entreprise

## VALIDATION

Certificat d'aptitude Professionnelle (CAP)

Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

